



POMME DE TERRE

SOMMAIRE

Composition du réseau d'observation	1
Pucerons	1
Cicadelles	3
Doryphores	4
Mildiou	4
Mieux connaître	7
Notes nationales	8

Rédacteurs

Bulletin co-rédigé par ARVALIS – Institut du Végétal et Comité Centre et Sud

Observateurs

AGRI BEAUCE, Agro centre, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, FREDON Centre-Val-de-Loire, Les 3 Laboueurs, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA, PRIMEALE, SELECT UP, SOUFFLET AGRICULTURE.

Relecteurs

COMITE CENTRE ET SUD

Directeur de publication

Maxime BUIZARD-BLONDEAU,

Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire

13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.

EN BREF

Stades : les plus tardives sont au stade tubérisation, la majorité ont atteint et dépassé le seuil de l'apparition de l'inflorescence.

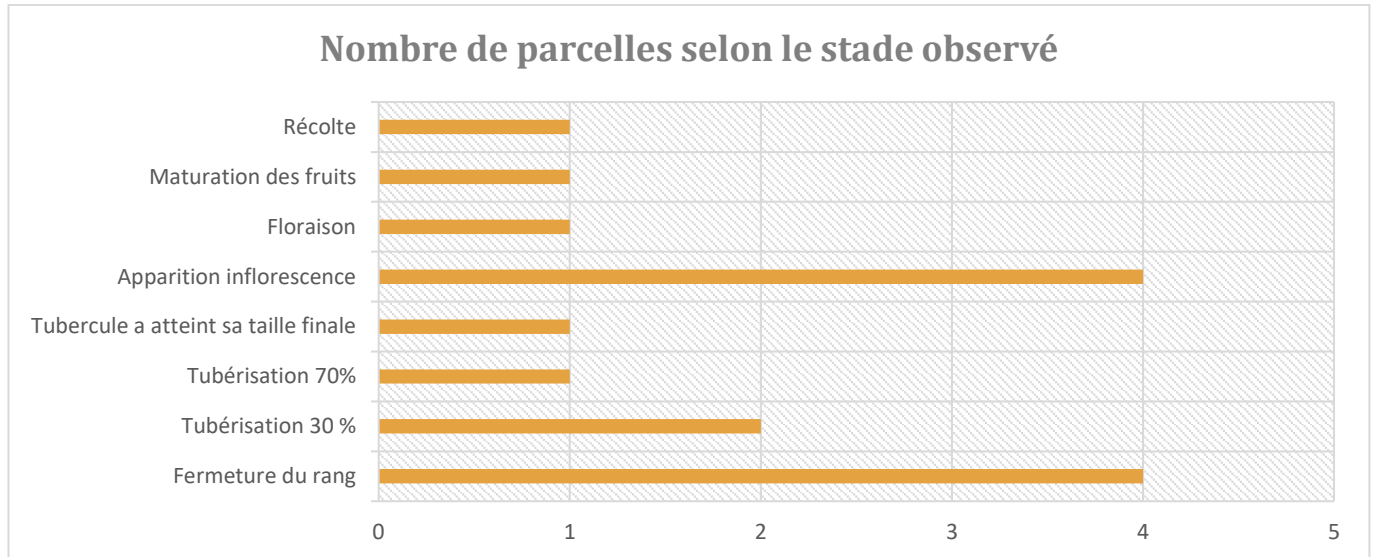
Pucerons : population stable. Les conditions climatiques des prochains jours pourraient leur être favorables.

Mildiou : aucun dégât n'est à déplorer à ce jour. Les conditions climatiques sont favorables depuis plusieurs jours, mais le développement de la maladie est fortement limité par des réserves de spores très faibles. Les fortes chaleurs ayant largement assaini l'environnement. Si des symptômes sont visibles sur des repousses, des tas de déchets ou bien encore dans des jardins, les variétés sensibles sont exposées vu le climat actuel.

Composition du réseau d'observation



Cette semaine, le réseau est constitué de 15 parcelles. Les stades s'échelonnent de la fermeture des rangs au stade récolte pour la parcelle de primeur. 4 parcelles atteignent la fermeture du rang, 4 autres sont en pleine tubérisation, et 4 autres parcelles en sont au stade apparition de l'inflorescence.



Pucerons



Contexte d'observations

Cette semaine des relevés de cuvettes jaunes ont été effectués sur 6 sites. A l'instar de la semaine passée, la pression reste faible. Seul le site de La Chapelle-du-Noyer voit sa population de pucerons augmenter par rapport à la semaine passée. Les conditions climatiques douces annoncées dans les prochains jours, quoique venteuses pourraient favoriser une reprise d'activité.

Pucerons (Réseau BSV) : Présence signalée sur 3 parcelles sur les 9 observées, en nette baisse par rapport à la semaine dernière où toutes les parcelles étaient concernées.

Intensité de population :

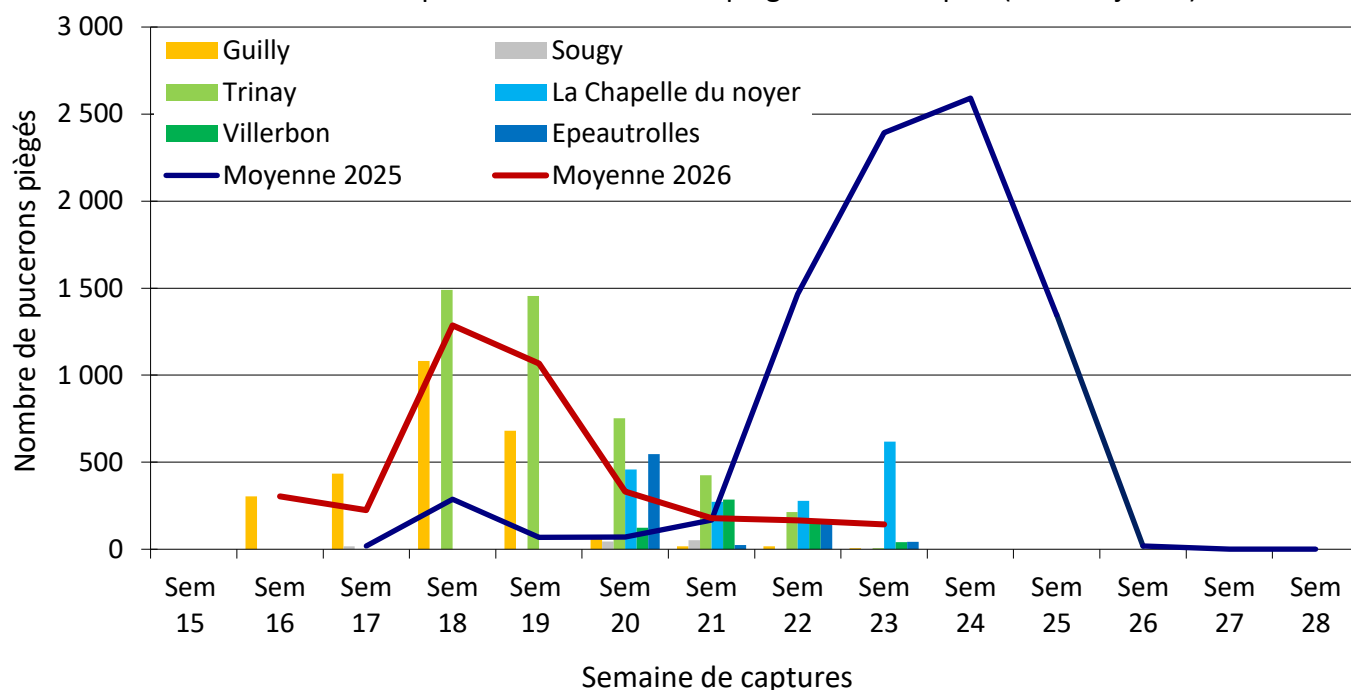
- 2 parcelles avec 1 à 3 pucerons, aucun puceron sur les autres
- 1 parcelle avec 11 à 30 % de folioles porteuses

Aucune parcelle ne dépasse le seuil de nuisibilité.

Auxiliaires :

- Des coccinelles sont présentes sur 8 parcelles
- Des syrphes, des hyménoptères et des chrysopes sont également identifiés sur respectivement 2, 1 et 2 parcelles.

Evolution des populations de pucerons ailés en 2026
(comparaison captures moyennes 2025)
Nombre de pucerons ailés dans les pièges chromatiques (cuvette jaune)



Sites de capture	Nombre total de pucerons	Pucerons <i>Myzus persicae</i>
Guilly (45)	5	0
La Chapelle du Noyer (28)	618	312
Epeautrolles (28)	43	13
Villerbon (41)	41	24
Trinay (45)	6	4

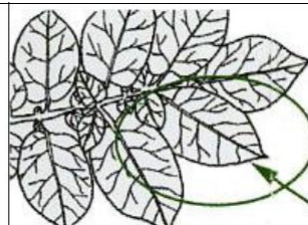


Seuil de nuisibilité

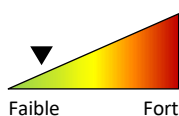
Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque plus de 20 folioles sur 40 observées sont porteuses de pucerons.

Observation des pucerons

- Sur une feuille de pomme de terre située sur la moitié inférieure de la plante, choisir l'une ou l'autre des folioles latérales jouxtant la foliole terminale.
- Observer la présence ou non de pucerons sur cette foliole.



Prévision





Gestion du risque

Mesures prophylactiques

- Utilisation de variétés peu sensibles aux viroses
- Favoriser la présence et l'installation d'auxiliaires
- Gestion des tas de déchets
- Gestion des repousses

	Produits de bio-contrôle contre les pucerons : Des expérimentations sont mises en place depuis plusieurs années pour évaluer l'efficacité de produits de bio-contrôle contre les pucerons.
	Résistance aux produits phytosanitaires : Risque de résistance chez <i>Myzus persicae</i> aux substances : pyréthriinoïdes. Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : https://www.r4p-inra.fr/fr/home/ .

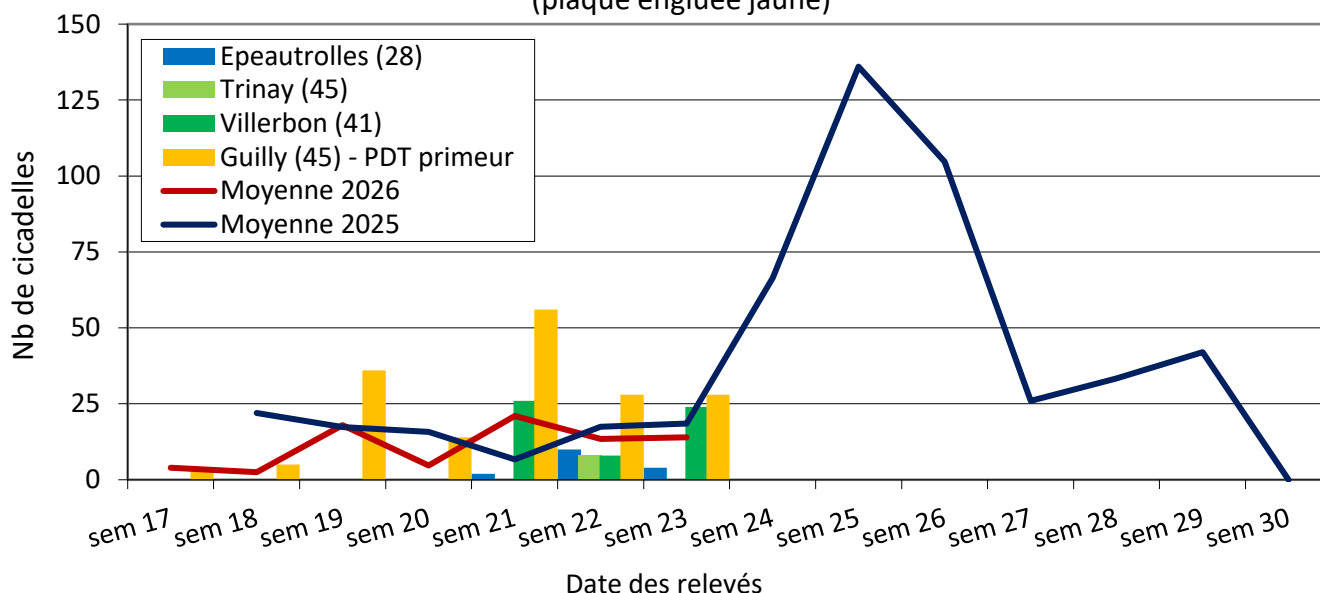
Cicadelles



La semaine passée, la pression cicadelles est restée contenue, comme la semaine précédente. Le site de Trinay n'a capturé aucune cicadelle. La pression est identique à 2025, à la même date, et reste pour le moment limitée.

Evolution des populations de cicadelles sur Pomme de terre en 2026

Nombre de cicadelles dans les pièges chromatiques
(plaque engluée jaune)



Sites de capture	Nombre de cicadelles
Guilly (45)	28
Epeautrolles (28)	4
Trinay (45)	0
Villerbon (41)	24



Contexte d'observations

8 parcelles ont été suivies en doryphores cette semaine.

- Aucun doryphore n'était présent sur 4 parcelles.
- 1 parcelle : quelques adultes étaient présents
- 1 parcelle : 1 foyer et/ou quelques larves et adultes disséminés
- 1 parcelle : avec plusieurs foyers et/ou nombreuses larves et adultes disséminés dans la parcelle



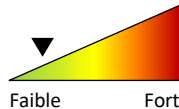
Seuil de nuisibilité

1 à 2 foyers pour 1000 m²



Prévision

Le risque reste contenu à ce jour.



Mildiou



Rappel des Mesures prophylactiques :

- Utilisation de variétés peu sensibles au mildiou ([liste consultable ici](#))
- Bonne gestion de l'implantation de la culture
- **Gérer les tas de déchets (voir BSV Spécial n°2)**
- **Limiter les repousses dans les autres cultures (voir BSV Spécial n°2)**



Modélisation : Utilisation du modèle Mildiou

Le BSV pomme de terre de la région Centre mobilise le modèle Mildiou d'Arvalis (Ex Mileos®) qui se base sur le cycle épidémique de *Phytophthora infestans*. Le modèle Mileos® fournit plusieurs informations permettant d'évaluer le risque mildiou :

- **La réserve de spores** : Cet indice permet d'anticiper le risque de contamination et s'exprime sur une échelle de 0 à 11. Il correspond à la capacité des spores à contaminer si les conditions sont favorables. **C'est en quelque sorte la « quantité de spores qui pourraient contaminer si les conditions climatiques devenaient favorables à une contamination ».**
 - Lorsque la réserve de spores est nulle, des conditions climatiques favorables ne permettront pas une production significative de spores. Il n'y a donc pas de risque mildiou lorsque l'environnement de la parcelle est sain.
 - Lorsque cette réserve est faible ou moyenne, le raisonnement doit être modulé en fonction de l'environnement de la parcelle, des conditions climatiques et de la sensibilité variétale.
 - Lorsque cette réserve est forte, le risque mildiou est présent dans tous les cas de figure.
 - L'analyse de cette réserve de spore tient également compte de la sensibilité variétale :
 - Si la réserve de spores atteint 2, alors le niveau de risque de contamination est élevé pour les variétés sensibles ;

- Si la réserve de spores atteint 3, alors le niveau de risque de contamination est élevé pour les variétés sensibles et intermédiaires ;
- Si la réserve de spores atteint 4, alors le niveau de risque de contamination est élevé pour les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes.

Cette réserve de spores donne donc le « niveau de risque » indiqué dans ce BSV (colonne 3 du tableau ci-dessous). Il correspond à la réserve de spores potentielle. C'est-à-dire la quantité de spores théoriquement présentes dans l'environnement qui pourront être contaminants si les conditions climatiques sont favorables.

Ce risque potentiel deviendra donc réel si les conditions climatiques sont favorables à la contamination.

- **Les poids de contamination :** Ils représentent l'intensité du phénomène de contamination. Il va donc dépendre de la réserve de spores et des conditions météorologiques (index de contamination). C'est sur cet index qu'est basée la préconisation de traitement en fonction des différents seuils variétaux.



Situation et risque au 09 juin

Sur les 10 cas-types régionaux simulés, aucun n'atteint le seuil de risque aujourd'hui. En effet, les températures très chaudes de fin mai / début juin ont largement permis d'assainir l'environnement et de diminuer les réserves de spores. Depuis, les températures ainsi que les hygrométries sont régulièrement favorables au développement du mildiou dans notre région, matérialisées par des index de contamination parfois conséquents. Le risque reste néanmoins faible car les réserves de spores ne se sont pas encore reconstituées. Seuls les cas-types de Concriers (41) et d'Amilly (45) atteindraient le seuil indicatif de risque pour les variétés sensibles dans les deux prochains jours : le climat restant favorable et la réserve de spores étant suffisantes pour le niveau de sensibilité.

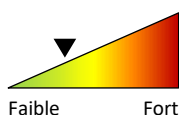
Dans le réseau d'observation, 10 parcelles ont été suivies pour le mildiou : aucun dégât n'a été détecté à ce jour.



Si des foyers actifs dans l'environnement immédiat de la parcelle sont néanmoins détectés (tas de déchets, jardins, repousses, ...), la prudence est de mise pour les variétés sensibles.

Département	Station météo (heure des données)	Niveau de risque au 09/06	Jours où le seuil de nuisibilité a été atteint	Seuil indicatif de risque Du 09/06 au 11/06			Pluies (en mm) depuis 7 jours
				VS	VI	VR	
Loir-et-Cher (41)	Beauce-la-Romaine (7h)	Faible	/	NON	NON	NON	9.4
	Concriers (8h)	Faible	/	OUI	NON	NON	19.6
Essonne (91)	Boigneville (7h)	Faible	/	NON	NON	NON	9.8
Eure-et-Loir (28)	Illiers-Combray (8h)	Faible	/	NON	NON	NON	19
	Voves (8h)	Faible	/	NON	NON	NON	5.1
	Janville (8h)	Faible	/	NON	NON	NON	14.8
Loiret 45)	Férolles (8h)	Faible	/	NON	NON	NON	12.7
	Amilly (8h)	Faible	/	OUI	NON	NON	13.3
	Pithiviers (8h)	Faible	/	NON	NON	NON	6.8
	Chevilly (8h)	Faible	/	NON	NON	NON	7.6

VS = variété sensible / VI = variété intermédiaire / VR = variété résistante

Remarque préalable : le tableau ci-dessus ne donne qu'une information à la date indiquée et pour l'heure à laquelle les données sont disponibles.



	<p>Méthodes alternatives : Des produits de bio-contrôle existent contre le mildiou Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôle en cliquant sur ce lien : http://www.ecophytopic.fr/tr/réglementation/mise-sur-le-marché-des-produits/liste-des-produits-de-biocontrôle-note-de-service</p>
	<p>Résistance aux produits phytosanitaires : Résistance de la lignée de mildiou EU_37_A2 au fluazinam (lignée détectée en CVL en 2021). Résistance de la lignée de mildiou EU_43_A1 aux fongicides de la famille des CAA (mandipropamide) et parfois oxathiapiproline dans le Bénélux et Danemark (lignée détectée en CVL en 2024).</p> <p>Afin de limiter les risques d'évolution de résistances et maintenir une efficacité satisfaisante des solutions disponibles, retrouvez les résultats de la note 2026 corédigée par l'INRAE, l'Anses et ARVALIS, dressant l'état des lieux, par maladie et par mode d'action, des résistances aux fongicides utilisés pour lutter contre les maladies des céréales à paille : Note commune ARVALIS / ANSES / INRAE résistances aux fongicides ARVALIS</p> <p>Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : https://www.r4p-inra.fr/fr/home/</p>

Prochain BSV le 16 juin 2026

633 abonnés au BSV Pommes de terre



**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT
 AUX BSV DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**

<http://bsv.centre.chambagri.fr>



Mieux connaître

LE SCARABEE JAPONAIS (*Popillia Japonica*)



L’Instruction Technique 2022-745 nous demande de nous préparer à l’arrivée de *Popillia japonica* et met en place un Plan National d’Intervention Sanitaire d’Urgence (PNISU).

Appelé aussi scarabée ou hanneton japonais, cet insecte est un **Organisme de Quarantaine Prioritaire** sur le territoire européen (Règlement 2016/2031).



Description :

Les adultes sont de forme ovale, avec une longueur variant entre 8 et 12 mm et une largeur entre 5 et 7 mm. La tête et le pronotum sont vert métallique comme les premiers segments des pattes (coxa et fémur). Les élytres sont de couleur brun cuivré. Un critère d'identification caractéristique est la présence de toupets de soies blanches sur le pourtour de l'abdomen.

Il est très polyphage et s’attaque à plus de 400 espèces de plantes dont le maïs, rosier, fraisier, soja, vigne, gazon et divers espèces forestières.

Historique :

Son origine est le Nord-Est asiatique. Il est arrivé aux USA en 1916 où il a engendré de gros dégâts.

En Europe continentale, il est signalé en **Italie en 2014**, en **Suisse en 2017**, puis en **Allemagne en 2021**. Son éradication dans le Nord de l’Italie et le Sud de la Suisse est dorénavant impossible.

Dissémination :

- Adultes : par vol ou par utilisation des modes de transports humains ou de marchandises.
- Larves : par la terre entourant les plantes destinées à la plantation.

Alerte :

Toute suspicion de présence doit être signalée par mail au SRAL de la DRAAF-Centre-Val-de-Loire : sral.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr (avec photo si possible).



Popillia japonica



La menace est toujours présente. Ouvrez l'œil ! Pour en savoir plus : [lien](https://www.popillia.eu/)

Site Internet : <https://www.popillia.eu/>

Flyer d'information et de procédure de signalement par application dédiée : <https://www.popillia.eu/downloads>



Datura stramoine *Datura stramonium*



Une nouvelle note nationale a été publiée en février 2025 ayant pour sujet la Datura Stramoine (*Datura stramonium*). Vous pourrez la retrouver en cliquant sur le lien suivant : [lien Internet DRAAF](#).

Pour plus d'informations sur les différentes espèces de Datura, cliquez sur le lien suivant : [lien Internet DRAAF vers le dossier des fiches espèces Datura](#)



La réglementation a évolué en 2022, vous pouvez la retrouver en cliquant sur le lien ci-dessous :

[Protection des pollinisateurs-Région Centre - Val de Loire](#)

[Liste des cultures non attractives en vigueur depuis le 05 juillet 2024](#)